



**FGTE  
CHEMINOTS  
P.A.C.A**

## **UNION REGIONALE CFDT CHEMINOTS PACA**

19 Rue Benedict - 13001 Marseille

☎ : 04.91.50.81.67 📠 : 09.55.36.53.67 SNCF 521 885

[region@cfdtcheminotspaca.com](mailto:region@cfdtcheminotspaca.com) [www.cfdtcheminotspaca.com](http://www.cfdtcheminotspaca.com)

### **CER DU 30 Juin Déclaration Suite Courrier du CE**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la Direction,  
Mesdames et Messieurs les élus.

La CFDT interpelle aujourd'hui l'ensemble des membres du CE et plus particulièrement son secrétaire.

En mai 2016, un courrier a été envoyé à l'ensemble des cheminots de notre région en même temps que l'événement des 30 ans du CE au Dock des SUD. En effet, dans ce pli était adressé aux cheminots une explication sous forme de propagande intitulée : « Activités Sociales : Où en sommes-nous depuis que la réforme nous a éclatés en 3 EPIC ! »

La CFDT rappelle une fois de plus au secrétaire du CE, que les communications et les informations qui sont envoyées par le CE ne doivent en aucun cas comporter de positionnement politique de son organisation syndicale et encore moins de jugement sur les lignes revendicatives des autres OS !

Si nous comprenons que ce mode de communication revient beaucoup moins cher à son organisation syndicale CGT et permet aussi de faire de la com' à tous les cheminots PACA sous couvert d'un événement, pour la CFDT, les agents n'ont pas à payer pour la diffusion de ces tracts, revendications ou analyses de positions des autres organisations syndicales !

En effet, dans votre courrier monsieur le secrétaire, vous parlez d' « incohérence », ou encore d' « illisibilité stratégique de certaines organisations syndicales représentatives qui signent des accords et ne les valident pas ». Dans la période actuelle on pourrait retourner l'incohérence de la CGT qui ne signe ni la CCN ni l'Accord d'Entreprise mais ne les dénonce pas non plus alors même qu'une majorité de vos adhérents en PACA étaient pour la signature de cet accord ! Espérons que l'incohérence n'aille pas jusqu'à voir cet AE signé par votre OS dans quelques mois, une fois la pression médiatique « loi travail » retombée.

Vous allez même, monsieur le secrétaire jusqu'à solliciter les cheminots pour qu'ils « interpellent les élus, les représentants syndicaux des CE » pour éviter qu'un scénario autre à celui imaginé par la CGT ne voit le jour et tout cela au milieu de discours sur les activités sociales, les arbres de Noël et les 30 ans du CE ! N'y a-t-il pas d'incohérence là, monsieur le secrétaire du CE Mobilité PACA ?!?!

Quant aux activités sociales, même s'il est différent du votre, le positionnement CFDT est malgré tout très clair et cohérent : La **CFDT** a pris ses responsabilités en refusant de signer un *accord rétrograde* qui statufie un peu plus la **GESTION CONSERVATISTE** des activités sociales à la SNCF. L'orientation que la CFDT voulait donner à cet accord le « choix à la carte » des Activités Sociales en fonction des choix des cheminots !

Au contraire, avec cet accord, quelque soit l'OS pour laquelle vous avez voté, et même si celle-ci est majoritaire, vous aurez des *activités sociales* voulu par SUD-RAIL et CGT... Pour nous, cela ressemble fortement à une mise sous tutelle pure et simple des Comités d'Etablissement !

Un exemple : concernant le financement par le budget des Comités d'Etablissement des cantines où seulement 1 cheminot sur 10 peut y accéder, c'est conforter la direction dans ses choix de ne pas assumer ses responsabilités. La **CFDT** revendique la reprise de la restauration et des personnels y travaillant par l'entreprise et non par la gestion du CE.

Pour ceux qui espéraient un nouveau souffle pour les activités sociales (chèques-vacances, titres-restaurants généralisés, etc...), il faudra encore patienter car avec 51 % obtenus lors des dernières élections, CGT, SUD-RAIL et UNSA ayant validé l'accord, le choix l'immobilisme a encore de beaux jours devant lui.

Si la CFDT s'est abstenue en PACA c'est pour exprimer sa position juridique CONTRE l'accord. Position en cohérence avec nos représentants d'autres instances ainsi que nos revendications !

Le fait que l'UNSA s'abstienne en PACA et vote contre ailleurs alors même que cette OS a voté POUR l'accord ne vous autorise pas non plus de diffuser et interpréter si sa ligne revendicative est claire ou non au frais du CE !

Pour en revenir à votre communication et comme malheureusement ce fait n'est pas isolé, la CFDT demande à nouveau monsieur le secrétaire, qu'un droit de réponse envoyé à l'ensemble des cheminots PACA soit donné par notre Organisation Syndicale. Mais comme vous l'aurez bien compris, le coût de cette réponse ne devra pas être supporté par le CE ni par l'ensemble des cheminots comme cela a été votre cas mais par votre Organisation Syndicale.

Merci de votre attention.  
La délégation CFDT au CER.